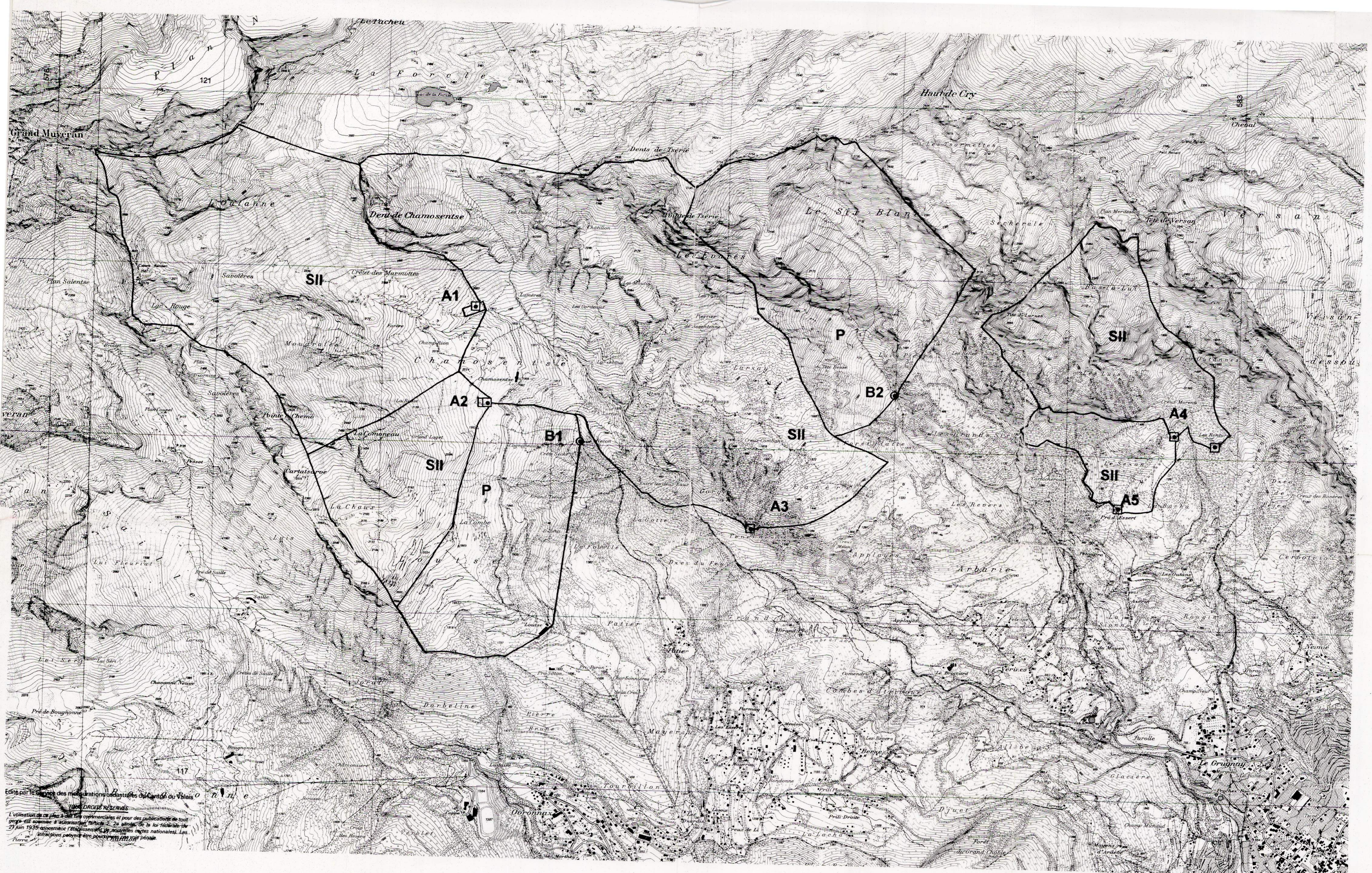




Chamossan

ZONES DE PROTECTION

1:10'000

- Source captée
- Source non captée
- S II Zone de protection
- P Périmètre de protection

Zones de protection:
A1 Chamossentze
A2 Fontaine Froide
A3 Tovaire
A4 Neimiaz
A5 Azerin

Périmètres de protection:
B1 Nécon
B2 Farère

Oct. 1994
96 4

GEOTES
MARTIGN

Édité par le Service des mesurages cadastraux du Canton du Valais
Tous droits réservés
L'utilisation de ce plan à des fins commerciales et pour des publications de tout genre est formellement interdite. 2e série de la loi fédérale du 27 juin 1935 concernant l'Établissement des cartes nationales. Les infractions peuvent être punies d'une amende.